

La Mer en Tournée – Appel à Manifestation d’Intérêt

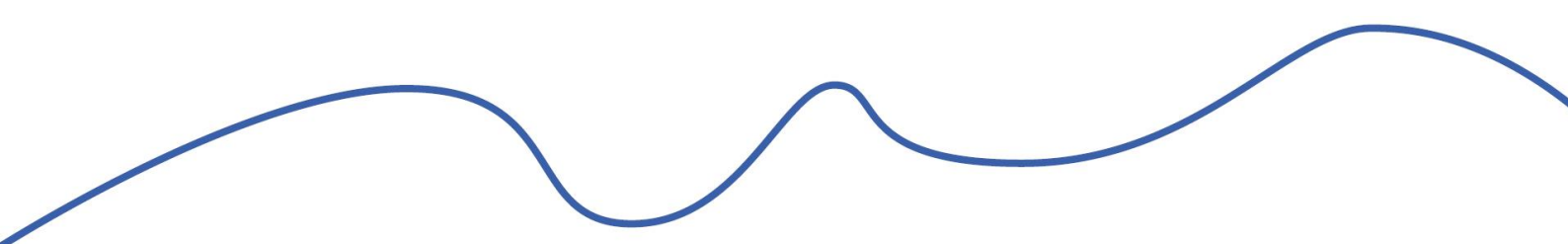
Animation des stands « La Mer en Tournée » Festival du Livre de Paris du 11 au 13 avril 2025

1. Contexte

En juin 2025, la France va accueillir et organiser la troisième Conférence des Nations Unies sur l’Océan. Dans cette perspective il a été décidé de promouvoir une grande mobilisation nationale autour des enjeux maritimes à travers une « Année de la Mer » qui va couvrir toute l’année 2025.

L’enjeu est de mener un travail de pédagogie et de conviction pour montrer l’importance de l’océan dans notre vie de tous les jours ; non seulement pour nos échanges, mais surtout pour avoir une planète habitable pour l’humanité. En d’autres termes, il s’agit, pendant cette année de la mer, de « maritimer » les esprits en s’adressant à un public très large, et en visant prioritairement des personnes et des acteurs qui ne sont pas en relation avec la mer au quotidien.

A cette fin, outre des actions de communication ciblées, une forte présence en ligne et une grande campagne de labellisation d’actions et d’événements, il est prévu d’animer des espaces intitulés « La Mer en Tournée » dans des villes non littorales ou à l’occasion de certains événements emblématiques. Après une première étape au Vendée Globe du 19 octobre au 10 novembre derniers, et une seconde à la Cité des sciences et de l’industrie du 11 au 23 février 2024, la Mer en Tournée fait escale au Festival du Livre de Paris du 11 au 13 avril 2025 et se transforme pour l’occasion en galerie de la mer.



2. La Mer en Tournée au Festival du Livre de Paris

« La Mer en Tournée » est un village itinérant constitué d'espaces animés par les acteurs de l'écosystème maritimes. Il permet de valoriser leur engagement quotidien et de le partager avec le grand public. A l'occasion du Festival du Livre de Paris, le village se transforme en Galerie de la Mer et occupera la grande galerie sud au 1^{er} étage du Grand Palais. Celle-ci sera constituée d'une grande scène accueillant des rencontres littéraires, d'un espace d'exposition, d'une librairie maritime et son espace de dédicaces ainsi que d'un **espace pédagogique et ludique Génération Mer** et un **espace Les Mots de la Mer**. Le présent AMI concerne ces deux derniers espaces.



Ces deux espaces seront situés de part et d'autre de la grande scène. L'espace Génération Mer pourra accueillir jusqu'à 3 opérateurs en simultanément, chacun ayant son propre coin pour présenter ses animations en format stand. L'espace Les Mots de la Mer sera dédié à des ateliers d'écriture en lien avec l'océan avec pour objectif de créer une œuvre collective en forme de forêt sous-marine. L'animation de ces espaces sera continue pendant toute la durée du festival.

Tous ces espaces sont organisés, aménagés et mis à disposition par le Ministère chargé de la Mer et de la Pêche (Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture) pour les acteurs de l'écosystème maritime susceptibles de les animer pendant des périodes données.



3. Proposition à formuler et conditions de participation

Tout opérateur désireux de contribuer à l'animation de ces espaces, selon les conditions proposées, est invité à faire une proposition en déposant un dossier **avant le vendredi 21 mars** sur le [formulaire démarches simplifiées suivant](#).

Format des animations attendu pour l'espace génération mer :

- Format animation de stand avec votre matériel. Des tables, grilles et un écran (sans système son) seront également à disposition selon vos besoins ;
- Pour un public jeune, scolaire, familial ;
- Adapté à un temps d'échange court (15-20 minutes), le public étant de passage sur la galerie de la mer pour se rendre aux différentes manifestations du festival ;

- Présence sur un, deux ou trois jours du festival du livre pendant les horaires d'ouverture.
- Nous recommandons la présence d'au moins 3 personnes sur le stand sur la journée pour leur permettre de faire des pauses en alternant les personnes présentes. L'affluence attendue sur le festival et les plages horaire d'animation étant importantes.

Les propositions seront instruites au fur et à mesure de leur réception. Si elles sont jugées pertinentes, les porteurs de projets seront contactés.

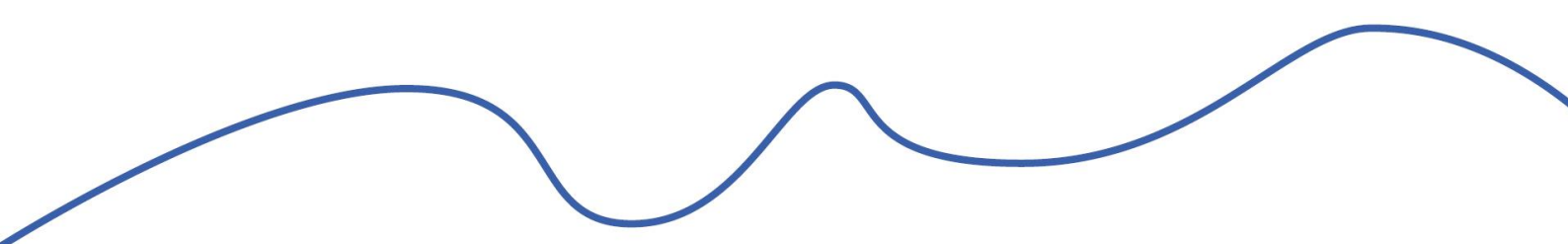
Sous certaines conditions, les opérateurs retenus dans le cadre de l'AMI pourront solliciter une subvention visant à couvrir leurs frais d'animation, de transport et d'hébergement. Le montant de cette subvention est établi sur les bases forfaitaires décrites ci-après. Les indemnisations sont limitées à un maximum de deux personnes par opérateur.

Les opérateurs éligibles à l'indemnisation sont : les associations, les fondations, les établissements publics, les organisations syndicales et professionnelles.

| | |
|---|---|
| L'opérateur est basé en Île-de-France | 200 euros par jour et par personne. |
| L'opérateur est basé hors de la région Île-de-France (sur justificatif) | 400 euros pour une personne pour une journée ; 200 par journée supplémentaire et par personne. |

Les demandes d'indemnisation feront l'objet d'une démarche dédiée pour les opérateurs retenus et éligibles.

Pour information, les principaux éléments demandés dans le formulaire de candidature sont :

- Identité et statut de l'opérateur candidat ;
 - Identité du responsable du projet (nom, prénom, fonction, coordonnées) ;
- 

- Animation(s) proposée(s) (titre, description, visuel, durée) ;
- Matériels et supports utilisés pour les animations ;
- Communication et réseaux (liens utiles, comptes réseaux sociaux existants, coordonnées de la personne en charge de la communication pour l'opérateur candidat).

Pour toute question relative au dépôt de dossier, vous pouvez adresser un mail à lamerentournee@mer.gouv.fr avec pour objet « AMI Festival du Livre ».



4. Informations pratiques

Adresse et accès : Le Festival du Livre de Paris aura lieu au Grand Palais, 7 avenue Winston Churchill, 75008 Paris.

Métro : lignes 1, 9, 13 / Stations : Franklin D. Roosevelt, Champs-Élysées - Clemenceau

RER : ligne C / Station : Invalides

Dates et horaires :

- Vendredi 11 et samedi 12 avril : 8h30 - 20h
- Dimanche 13 avril : 9h - 19h